

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT D'UN
APPARTEMENT T3 avec parking
Sis à **BOURG EN BRESSE (01)**,
59 RUE YVES KLEIN - RÉSIDENCE L'ÉPI D'OR
MISE À PRIX : 21 900 €
(vingt et un mille neuf cent euros) outre charges

ADJUDICATION LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 à 14 h
à l'audience des Criées du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE (Ain),
AU PALAIS DE JUSTICE de ladite ville, 32 avenue Alsace Lorraine

Cette vente est poursuivie à la requête de la Société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, SA à conseil d'Administration au capital de 124.821.566,00 €, dont le siège est à 26/28 rue de Madrid à 75008 PARIS, identifiée au SIREN sous le n° 379 502 644 et immatriculée au RCS de PARIS, venant aux droits de la **SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHÔNE ALPES AUVERGNE** suite à une **fusion absorption en date du 1^{er} juin 2015**, ayant pour avocat la **SELARL L.ROBERT ET ASSOCIES**,

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Sur la commune de BOURG EN BRESSE (Ain), Lieudit Loeze, 59 rue Yves Klein, dans un ensemble immobilier dénommé « **Résidence Epi d'Or 1** » soumis au régime de la copropriété, constituant le lot n°1 d'un ensemble immobilier de plus grande importance ayant fait l'objet d'un EDD en **volumes** suivant acte reçu par Maître Éric JEANNIN, notaire à CHALON SUR SAÔNE (71), le 25 janvier 2011 (publié au SPF BOURG EN BRESSE le 17 février 2011, volume 2011P n°916), cadastré **section CK n°136, section CK n°138 et section CK n°140** pour un total de 80a 66ca.

LOT NUMERO QUARANTE (40)

Dans le bâtiment B, au 1^{er} étage, un appartement T3, portant le n°24 du plan comprenant : entrée (4,77 m²), toilettes (1,54 m²), salle de séjour avec cuisine ouverte

(29,76 m²), salle de bains (3,05 m²), chambre 1 (10,65 m²), chambre 2 (11,69 m²) outre balcon de 9,92 m², Et les 163/10000^e de la propriété des parties communes générales.

LOT NUMERO CENT SOIXANTE HUIT (168)

Sur le parking, un emplacement de stationnement aérien portant le n°24 du plan et les 4/1 0000^e de la propriété des parties communes générales.

EDD du volume 1 de la copropriété en date du 25 janvier 2011 (publié au SPF BOURG EN BRESSE le 17 février 2001 volume 2011P n°917).

Chauffage collectif central par radiateurs.

Biens occupés en vertu d'un contrat de bail en date du 11 décembre 2020 **non opposable** (loyer : 570 €/mois outre provision sur charges: 120 €/mois).

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL AHRES, Huissier à Bourg en Bresse, le jeudi 26 août 2021 de 14h à 15h.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de l'Ain et à condition d'avoir procédé à la **consignation obligatoire d'une somme égale à 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €**, par un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA RHÔNE ALPES, constituée séquestre à cette occasion. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG n°20/00078) ou au cabinet de l'avocat poursuivant ou sur le site internet : <https://www.avocatsconseil-bourg.fr>